

**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

Séance du Mardi 7 Septembre 2021

Etaient présents à la réunion :

- Madame CHEVEREAU Annick - Représentante des Familles - Courtille
- Madame JEAUNEAU Marie-Françoise - Représentante des Familles - Courtille
- Madame LAURENT Pascale - Représentante des Familles - Auverdière
- Madame LOUAULT Chantal - Représentante des Familles - Auverdière
- Madame PIGNON Annie - Représentante des Familles - Courtille
- Monsieur LIMOUSIN Alain - Représentant des Familles - Courtille
- Monsieur GIROLET Pascal - Représentant des Familles - Courtille

Excusé(e)s :

- Madame BEAUCHAMP Dominique - Représentante du Conseil d'Administration et Présidente de l'Association France Alzheimer
- Madame CARRASCO Adeline - Représentante des Familles - Auverdière
- Madame COURATIN Mireille - Représentante des Familles - Auverdière
- Madame DEMASSIEUX Véronique - Cadre de Santé - Courtille
- Madame PEYROT Martine - Représentante du Personnel
- Madame ROBERT Valérie - Animatrice - Courtille
- Monsieur LEMMOUCHI Mokhtar - Médecin Coordonnateur

Assistaient à la réunion :

- Madame GAVA Sophie - Directrice
- Madame LAFON Sophie - Référent hôtelier, lingerie et ménage
- Madame LAUMANT Françoise - Représentante de la Mairie de Bléré
- Madame MARTIN Clémence - Directrice Adjointe
- Madame PINTURAUD Stéphanie - Cadre de Santé - Auverdière
- Madame SAVARIT Céline - Animatrice - Auverdière
- Madame STREIFF Caroline - Directrice Adjointe

Ordre du jour :

- Présentation du CVS - Rôle et fonctionnement
- Election du Président du Conseil de la Vie Sociale
- Election du représentant du CVS au Conseil d'Administration
- Programme d'animation
- Questions des représentants des familles
- Questions diverses

Début de la séance à : 14h05

## PRESENTATION DU CVS - ROLE ET FONCTIONNEMENT

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance élue d'un établissement médico-social composée de représentants des familles, des résidents et du personnel.

Si son rôle est consultatif, le CVS peut donner son avis et faire des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement (qualité des prestations, amélioration du cadre de vie...)

Durant les trois années de mandat, les membres du CVS sont les représentants privilégiés des familles et des résidents auprès de la direction.

Les résidents assistant au CVS ne sont plus soumis aux élections et sont libres de participer au gré de leurs envies afin qu'un plus grand nombre ait la possibilité de s'exprimer.

Le nouveau bureau du CVS souhaite maintenir le système des permanences en amont des réunions afin de faire le lien entre les usagers et la direction. Une adresse mail a également été créée pour pouvoir contacter le CVS en dehors de ces permanences : [cvsehpadbler@gmail.com](mailto:cvsehpadbler@gmail.com)

Un point sera ajouté au règlement de fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale quant à la nomination du représentant au Conseil d'Administration puisque celui-ci n'est pas mentionné dans le document.

## ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Monsieur Limousin se propose pour le poste de Président et reçoit le soutien de l'ensemble des membres présents. Madame Louault accepte le mandat de vice-présidente.

## ELECTION DU REPRESENTANT DU CVS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Jeuneau, déjà représentante au Conseil d'Administration lors du précédent mandat accepte de renouveler sa désignation à ce poste.

## PROGRAMME D'ANIMATION

Madame Savarit présente les animations qui se sont déroulées depuis le mois d'avril :

- Avril :
  - o Guitare et violon en chambre
  - o Spectacle « Annaëlle fait son cabaret »
- Mai :
  - o Semaine du développement durable avec divers ateliers : confection de baume à lèvres et de dentifrice, ateliers sur le commerce équitable et confection de gâteau avec des produits issus du commerce équitable, organisation d'une boutique éphémère pour choisir des vêtements suite à l'appel aux dons qui a très bien fonctionné.
  - o Spectacle de Jules Melvy sur Charlemagne
- Juin :
  - o Repas Arc en Ciel
  - o Dégustation de frites maison pour le repas du midi
  - o Reprise des apéros-terrasse et des repas barbecue
- Juillet et Août :
  - o Spectacle musicaux (Gospel, Trompette, Karaoké)
  - o Dégustations (Crêpes, cocktails de jus de fruits)
  - o Sortie à Chisseaux pour assister au passage du Tour de France
  - o Décoration du radeau de l'EHPAD pour Jour de Cher
  - o « Petites Boucles » avec 355 km parcourus entre le 15 juillet et le 31 août

Les animations à venir sont ensuite exposées mais peuvent être soumises à modification :

- Kermesse le 18 septembre
- Dégustations diverses : fruits et jus de fruits frais ; fouées (avec animation musicale assurée par Monsieur Ausseur)
- Une journée autour du pain avec fabrication, spectacle et dégustation
- Semaine du Goût du 11 au 17 octobre sur le fromage
- Spectacle « Cinéma pour l'oreille » de Boris Jolivet
- Projet Graff projet inter générationnel alliant des personnes âgées de l'Ehpad et vivant à domicile ainsi que 6 jeunes adolescents. Cela consiste en la création d'une fresque qui sera ensuite exposée sur les grilles près de l'entrée de l'Ehpad.
- Goûter, spectacle et marché de Noël

Pour rappel, la participation aux animations est libre et en aucun cas ne peut être imposée. Le but premier est de permettre aux résidents de ne pas être seuls dans leurs chambres. Libres à eux ensuite d'assister et/ou de participer activement aux animations.

La direction tient également à profiter de ce CVS pour remercier l'association des Amis des Résidents et l'Amicale Alzheimer qui contribuent au développement du planning d'animation grâce à leur soutien et leurs actions.

## QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES

- Est-il possible de fournir aux résidents la version papier du pass-sanitaire ?

Oui. Cela est fait à la demande auprès des infirmiers. Il est également possible de télécharger cette attestation sur le compte « Améli » du résident ; sous réserve que celui-ci en possède un.

La campagne de vaccination pour la troisième dose débute à compter du 7 septembre pour les résidents ayant été vaccinés avant le 15 mars. Celle-ci s'étalera jusqu'au mois de décembre au fur et à mesure des dates de la deuxième dose puisqu'il faut observer un délai de 6 mois entre la deuxième et la troisième dose.

Les vaccins Pfizer seront toujours fournis par la pharmacie du CHRU de Tours.

- Est-il possible d'avoir des distributeurs de gel hydro-alcoolique dans chaque chambre ?

Il est répondu non par mesure de sécurité vis-à-vis des résidents. Des distributeurs sont disponibles aux entrées des bâtiments et il ne faut pas hésiter à utiliser les lavabos installés dans les couloirs. Ils sont à disposition de chacun et ne sont pas réservés qu'aux soignants.

- Comment s'organise l'intervention du kinésithérapeute ?

Les séances de kiné sont sur prescription médicale uniquement. Les kinés intervenant à l'EHPAD sont des professionnels libéraux et ne sont pas salariés de l'établissement.

- De nombreuses remarques positives ont été exprimées par les familles quant à l'implication et au dévouement du personnel soignant mais ressentent également un manque d'effectif.

En effet, l'EHPAD a rencontré des difficultés de recrutement au cours de l'été. Très peu de candidatures ont été reçues et il est arrivé que les remplaçants recrutés ne soient pas aussi impliqués que ce que le métier exige.

Il faut toutefois noter qu'il n'y a aucun poste vacant dans les équipes soignantes (aides-soignants et auxiliaires de vie). Les absences sont, dans la mesure du possible, remplacées. Cependant, l'EHPAD est à la recherche de deux infirmiers depuis cet été.

La question du départ du médecin coordonnateur est également soulevée : aucune candidature n'a été reçue à ce jour.

- Est-il possible d'installer une sonnette au bureau infirmier de la Courtille ?

La question va être étudiée. Cependant, il est tout à fait possible de contacter le service infirmier par téléphone.

- Est-il possible d'expliquer une nouvelle fois le rôle du référent pour le résident ?

Pour chaque résident, deux soignants sont désignés comme référents. Ce rôle est principalement un maillon interne important dans le cadre du suivi du projet de vie individualisé et des habitudes de vie lors des réunions de service.

Cependant, il est rappelé que chaque soignant porte attention à chaque résident même s'il n'est pas le référent.

En cas d'absence prolongée d'un référent, le soignant remplaçant assure ce rôle pour maintenir un lien privilégié entre professionnel et résident.

- La réunion des familles aura-t-elle lieu en 2021 ?

Le rendez-vous annuel sera peut-être organisé un après-midi en novembre sous réserve de la situation sanitaire. Cela sera confirmé prochainement.

- Les repas :

A la remarque sur le manque de goût des plats, il est répondu que l'assaisonnement des plats est laissé au goût de chacun. Des condiments et épices sont laissés à disposition des résidents sur chaque table.

Concernant la diversité des repas, les menus sont organisés sur un plan alimentaire de cinq semaines. Les chefs cuisiniers ainsi que la diététicienne maintiennent un équilibre nutritionnel en adaptant les menus aux différentes saisons et essaient de proposer un maximum de variété.

Madame Martin indique la reprise des commissions des menus depuis le premier semestre. D'une manière générale, les résidents présents ont exprimé leur satisfaction quant à la variété et l'équilibre des menus. Ils ont également soumis de nouvelles idées qui seront intégrées dans les prochains menus.

Il est néanmoins constaté moins de variété pour les menus adaptés au « manger-mains » en raison des limites qu'impose cette déclinaison. Les équipes cuisines et la diététicienne travaillent quotidiennement pour veiller à son amélioration.

Enfin, concernant le repas du dimanche soir, celui-ci est en effet plus « simple » en raison du menu proposé le dimanche midi.

- Est-il normal, dans le cadre du portage de repas à domicile, que la prestation de livraison soit facturée par repas et non par livraison ?

Oui ; c'est la réglementation officielle des systèmes de portage de repas. L'EHPAD a cependant réussi à négocier un tarif préférentiel pour la part portage pour les usagers de la Résidence Autonomie.

- Les chambres :

Un agent de bio-nettoyage passe dans chaque chambre quotidiennement pour nettoyer les sols et les sanitaires si besoin. Le nettoyage complet de la chambre est réalisé une fois par semaine. En cas d'absentéisme imprévu, il se peut que l'organisation du ménage ne soit pas optimale pendant quelques jours.

L'entretien extérieur des vitres est annuel avec l'intervention d'une société extérieure.

- Perte d'appareils dentaires, auditifs ou de linge :

Il est indispensable de signaler toute disparition auprès du cadre de santé ou du référent hôtelier afin que des recherches soient lancées. Les objets disparus sont, dans la grande majorité des cas, retrouvés.

Madame Pinturaud conseille également de procéder à l'identification des appareils dentaires ou auditifs par le biais de gravure afin de savoir à qui l'objet appartient.

Concernant le linge, Madame Lafon indique qu'il ne faut pas hésiter à se rendre directement au service lingerie. En effet, des vêtements sont en attente faute d'identification.

- Inversion de linge entre les résidents :

En cas d'homonymie du nom de certain résident, il est arrivé que du linge soit inversé au moment du rangement ; un rappel sera fait auprès des équipes de vérifier les noms avant le rangement des vêtements dans l'armoire.

- Entretien, réparation et changement des fauteuils roulants :

Dans la mesure du possible, la maintenance des fauteuils roulants est assurée en interne par le service technique. En cas de changement, l'établissement fait appel à un prestataire extérieur ; les délais de remplacement sont longs mais indépendants de la volonté de l'EHPAD.

- Est-il possible d'étudier un itinéraire sécurisant depuis l'EHPAD vers le centre-ville ?

La question sera posée à la municipalité notamment à Monsieur Bouvier, adjoint à la mairie de Bléré et Président du Conseil d'Administration.

- Est-il possible d'envisager une mise en sécurité de la zone située entre l'entrée de l'EHPAD et la cuisine centrale en raison de la cohabitation des piétons et des véhicules ?

La direction va étudier ce qu'il est possible de faire.

- Peut-on améliorer la planéité des abords de l'Auverdière qui peuvent être inconfortables voire dangereux pour les fauteuils roulants ?

Ce problème a déjà été évoqué lors du dernier CVS. Les travaux d'amélioration sont à l'étude.

- L'entretien des espaces verts est-il assuré par l'EHPAD ? Pourrait-il être l'objet d'un fleurissement ?

L'entretien est assuré par un ESAT qui intervient une journée tous les quinze jours. La direction n'est pas favorable à un fleurissement puisque l'entretien quotidien ne pourrait être certain compte tenu de disponibilité des personnels techniques.

- Absence de l'animatrice du bâtiment Courtille :

La recherche d'un(e) remplaçant(e) pour Madame Robert durant son absence a été infructueuse notamment en raison de la saison estivale et de la durée de contrat proposée.

Madame Savarit, animatrice du bâtiment Auverdière, se détache deux journées par semaine pour proposer des activités aux résidents de la Courtille.

- Comment permettre des sorties extérieures pour les résidents sans visites de proches ?

Les sorties sont assurées par les animatrices ainsi que par les soignants.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Messages des municipalités :

- La Croix en Touraine : Le repas des Anciens aura lieu le 13 ou le 14 novembre prochain. L'EHPAD transmettra la liste des résidents souhaitant participer en amont.
- Bléré : Les animations autour de Noël proposées par la mairie seront décidées lors du prochain Conseil Municipal.

### Communication de l'EHPAD :

Des écrans d'informations seront prochainement installés dans les entrées des deux bâtiments, à l'entrée des salles à manger, dans les étages et à Pajaud. Ils devraient être opérationnels à la mi-octobre et informeront des menus, du planning d'animation, des nouvelles entrées et de toutes informations relatives à la vie quotidienne de l'établissement.

### Questionnaires de satisfaction des familles :

Sur 230 enquêtes distribuées, une cinquantaine de retours a été enregistrée. Les résultats seront présentés en détail lors de la prochaine réunion des familles.

Madame Streiff indique cependant que les résultats sont dans l'ensemble positifs et note une certaine stabilité de ceux-ci par rapport aux résultats de l'enquête précédente.

Il est cependant regretté que certains avis défavorables ne soient pas accompagnés de commentaires afin de permettre de travailler sur un axe d'amélioration.

### Crédits Ségur Investissement du quotidien

Madame Gava informe les membres du CVS que dans le cadre du plan de relance et plus particulièrement des crédits alloués aux établissements sanitaires et médico-sociaux publics, l'EHPAD de Bléré se voit attribuer une enveloppe de 73 000 € environ pour soutenir le besoin en investissements.

L'instruction qui encadre l'utilisation de ces crédits oriente les directions d'établissements vers l'achat de matériel concourant à l'amélioration de l'accompagnement des résidents ou l'amélioration des conditions de travail.

La direction de l'établissement soumet les propositions suivantes :

- Achat de kit de motorisation pour les chariots de distribution des repas afin d'alléger le port de charge pour les personnels
- Achat de verticalisateur avec un système intégré de pesée afin de suivre les poids des résidents
- L'achat d'un équipement innovant : la Tovertafel
- L'achat d'un transpalette électrique pour la manutention des services logistiques
- Le remplacement des huisseries pour garantir une meilleure isolation du bâtiment et diminuer les consommations énergétiques.

S'ensuit une discussion sur l'utilisation de la Tovertafel, les résidents qui pourraient en bénéficier et les résultats attendus.

Les membres du CVS n'ont pas de remarques particulières sur les choix présentés par la direction.

La séance est levée à 16h45